

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD
LE 19 MARS 2016, de 9h à 11h
Au Salon du Livre de Paris.

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT : recensement des présents et des procurations.

L'ACBD remercie le Bureau international de l'édition française d'avoir bien voulu accueillir une nouvelle fois son assemblée générale annuelle sur son stand au Salon du livre, et les organisateurs du Salon d'avoir facilité l'accès de nos membres à une heure matinale.

25 Membres présents à l'AG de 2016 :

Nicolas Albert, Jérôme Briot, Damien Canteau, Benoît Cassel, Laurent Cirade, Anne Douhaire, Yves Frémion, Francis Forget, Patrick Gaumer, Philippe Guillaume, Antoine Guillot, Alain Jean-Robert, Bernard Launois, Thierry Lemaire, Sébastien Moig, Daniel Muraz, Fabrice Pialut, Jean-Christophe Ogier, Gilles Ratier, Florian Rubis, Patrick Sichère, Jean-Laurent Truc, Laurent Turpin, Pierre Vavasseur, Anne-Laure Walter

33 procurations (pas plus de 3 par membre):

Frederico Anzalone (Thierry Lemaire), Laurent Beauvallet (Gilles Ratier), Thierry Bellefroid (Patrick Gaumer), Hélène Beney (Anne Douhaire), Hervé Cannet (Nicolas Albert), Jérôme Dieuset (Florian Rubis), Joël Dubos (Jérôme Briot), Stéphane Dubreuil (Philippe Guillaume), Yaël Eckert (Yves Frémion), Nicolas Fréret (Jérôme Briot), Laure Garcia (Gilles Ratier), Brieg Haslé-Le Gall (Laurent Turpin), Ariel Herbez (Jean-Christophe Ogier), Stéphane Jarno (Anne Douhaire), Sébastien Kimbergt (Florian Rubis), Laurence Le Saux (Thierry Lemaire), Laurent Mélikian (Fabrice Pialut), Michel Nicolas (Philippe Guillaume), Pascal Ory (Antoine Guillot), Frédérique Pelletier (Gilles Ratier), Philippe Perrier (Laurent Turpin), Philippe Peter (Antoine Guillot), Dominique Petitfaux (Patrick Gaumer), Aurélien Pigeat (Fabrice Pialut), Denis Plagne (Antoine Guillot), Éric Potel (Patrick Gaumer), Didier Quella-Guyot (Laurent Turpin), Christophe Quillien (Jean-Christophe Ogier), Benjamin Roure (Thierry Lemaire), Stéphane Rossi (Anne Douhaire), Lucie Servin (Jean-Christophe Ogier), Marianne St-Jacques (Florian Rubis), Monique Younès (Fabrice Pialut)

Soit 58 membres présents ou représentés sur les 93 que compte l'association. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2015 (lu par le secrétaire général Gilles Ratier)

* L'association compte, à la date du 19 mars 2016, 84 membres actifs, 6 membres associés et 3 membres honoraires. Les demandes d'adhésion consistent toujours en un dossier de présentation et doivent être soutenues par 2 parrains, membres actifs de l'ACBD, en dehors des membres du bureau ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié les dossiers des postulants ; il existe aussi, pour certaines fonctions particulières, des statuts de membre associé et de membre honoraire : des passerelles sont mises en place entre ces statuts.

* C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, **Alain Jean-Robert (AFP)**, **Sylvain Lemay** (Université du Québec en Outaouais) et **Aurélien Pigeat** (actuabd.com), que **Philippe Audoin** et **Julien Ausou** sont passés membres associés, et que nous regrettons les démissions de **Marie-Hélène Bonnot**, **Jean-Dominic Leduc** et **Katerine Verebely**.

Rappel : Pour être membre actif de l'ACBD, il faut être critique ou journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit. Rappelons que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché [e] s de presse demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner.

* Comme tous les ans, un rapport complet sur la production de bandes dessinées en France, réalisé par le secrétaire général **Gilles Ratier**, a été diffusé, avant le 31 décembre. Ce rapport a bénéficié, cette année, de l'aide toujours efficace de certains membres de l'ACBD : **Philippe Guillaume** pour la partie sur l'édition numérique, **Brieg Haslé-Le Gall** pour la liste des collections BD en kiosques, **Ariel Herbez** pour les parutions suisses et **Fabrice Piau** pour l'accès à certaines données que *Livres-Hebdo* commande à Electre, I+C ou GfK, sans oublier **Patrick Gaumer**, **Jean-Christophe Ogier**, **Denis Plagne**, **Jean-Laurent Truc**, **Laurent Turpin** et quelques autres qui se reconnaîtront pour une relecture attentive et nécessaire. Ce rapport, fort bien maqueté pour la seconde année consécutive par **Gwenaël Jacquet** d'ID Studio, est toujours aussi bien repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux, et même internationaux : c'est une référence attendue par tous les acteurs du milieu et l'un des principaux attraits de notre site animé par **Jérôme Briot**, où il est proposé intégralement. Il inspire même des rapports analogues en Espagne et au Québec. Bien entendu, le fait que nous nous inscrivions dans la durée (c'est la 16^e année consécutive qu'il est réalisé) est pour beaucoup dans la consécration de ce rapport dont les principales données et conclusions sont largement diffusées.

* Le toujours aussi élégant, sobre et efficace, site www.acbd.fr reste notre principale vitrine : il informe, le plus régulièrement possible, les internautes des activités de l'ACBD, mais il est de plus en plus relayé, depuis mars 2014, par le fil Twitter – qui compte déjà plus de 1 180 abonnés – et par le compte Facebook (631 fans). Tout cela

contribue à améliorer la visibilité de l'association et de ses membres sur Internet ou dans les réseaux sociaux et à mieux mettre en valeur l'annonce de nos différents prix.

* J'en profite pour rappeler que le *Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD* a pour but de « *soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie* », mais que les titres sélectionnés auparavant (en juin) pour *Les 20 indispensables de l'été* ne doivent pas être nécessairement aussi pointus.

* L'annonce officielle du *Grand Prix de la critique* fut faite par l'AFP, le 8 décembre 2015, et consacrait l'album *Zaï zaï zaï zaï* de Fabcaro édité chez 6 pieds sous terre. Sous le kakémono-étendard de l'ACBD, ce prix reconnu et envié par l'ensemble du milieu a été décerné aux éditeurs, le 28 janvier 2016, à la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême : remercions une fois de plus cette institution d'avoir accueilli notre remise de prix. Notre président **Fabrice Piau** et le vice-président **Antoine Guillot** – qui s'est occupé des relations avec l'éditeur - ont remis à ce dernier une belle planche inédite réalisée par les précédents lauréats (les Espagnols **Kéko** et **Antonio Altarriba**), en hommage à l'œuvre de l'impétrant, ainsi qu'une botte de poireaux qui a permis à notre autre vice-président, **Jean-Christophe Ogier**, une improvisation théâtrale du plus bel effet : alors qu'il va, après cette AG, quitter ses fonctions acébédiennes, il peut, sans crainte, envisager de se lancer dans une nouvelle carrière sur les planches.

* *Le Prix Asie-ACBD*, qui distingue une BD asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, est toujours, lui aussi, très bien accueilli : il a été remis, pour sa 9^e année d'existence, pendant le festival *Japan Expo* (le 3 juillet 2015), à *Poison City* de Tetsuya Tsutsui, ouvrage paru aux éditions Ki-oon. Merci à **Jérôme Briot**, et à ceux qui l'ont accompagné dans cette entreprise, d'avoir mené à bien cette mission.

* Quant au premier *Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise*, il a également été remis en public, le vendredi 20 novembre 2015, au Salon du livre de Montréal, par **Fabrice Piau** et le coordinateur du prix (**Nicolas Fréret**), en présence de **Régis Loisel** et **Jean-Louis Tripp**, à **Jimmy Beaulieu** pour *Les Aventures*, éditées en Europe par Les Impressions nouvelles (et au Québec par Mécanique générale). Merci à **Nicolas Fréret**, et à tous ceux qui l'ont aidé, d'avoir mené à bien cette mission.

* Conformément au mandat de l'assemblée générale 2015, le Bureau a exploré les modalités possibles de création d'un prix ACBD-Jeunesse et une délégation composée de Fabrice Piau et Laurent Turpin, accompagnés de Laurent Mélikian, qui pourrait coordonner le prix si sa création est confirmée, a rencontré la direction du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil. Cette dernière s'est montrée tout à fait favorable à une remise du prix pendant le salon, éventuellement dans le cadre d'un événement à définir. Le bureau proposera au vote de l'AG une résolution créant ce nouveau prix.

* Par ailleurs, pour la 7^e année consécutive, pendant le festival *bdBOUM* de Blois, signalons que le rendez-vous ACBD avec le monde de l'édition, le samedi après-midi, a de nouveau bien fonctionné : pendant plus de 2 heures, sous la forme d'un *speed-dating*, plus de 12 éditeurs (des plus importants aux petites structures) ont présenté pendant 1/4 d'heure, à 2, 3 ou 4 de nos membres, leurs futures productions ; puis les journalistes changeaient d'interlocuteurs. Ce rendez-vous a été une nouvelle fois possible grâce à l'effort de présence réalisé par nos membres sur le festival *bdBOUM*, dont nous remercions également les organisateurs qui nous accueillent, depuis des années maintenant, avec le même enthousiasme et la même sympathie. D'ailleurs, cette manifestation est, avec celle d'Angoulême – où nous tenons notre traditionnel repas du jeudi midi –, celle où nous sommes les plus nombreux à nous retrouver pour discuter sur la bande dessinée et sur ceux qui la font...

Ceci est l'ultime rapport moral en vue de l'assemblée générale annuelle de l'ACBD réalisé par **Gilles Ratier**, après vingt-trois années de services que votre désormais ancien secrétaire général a la prétention de juger de bons et loyaux.

VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président Fabrice Piauxt)
Adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (lu par le trésorier Patrick Gaumer)

* **Cotisations** : La cotisation à l'ACBD est de 25 euros minimum depuis 2011 (décision de l'assemblée générale du 27 mars 2010). Le bureau propose de la maintenir à ce niveau. Comme de coutume (via un courriel d'appel à cotisation et deux rappels), nous vous avons demandé de **faire l'effort de nous régler votre cotisation entre janvier et début mars afin de pouvoir arrêter les comptes avant la présente assemblée générale**. Cette année, les membres de l'ACBD ont été pour la plupart disciplinés, **bien que nous regrettions une nette augmentation des retardataires !** *La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association et demande aux retardataires d'être à l'avenir moins négligents. L'année prochaine, pour de simples raisons pratiques, les comptes pourraient être définitivement clôturés le dernier jour du mois précédant notre assemblée générale, fin février donc.*

* **Rappel** : Les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD. Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...). Cette année, trois membres actifs n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD : Marie-Hélène BONNOT, Jean-Dominic LEDUC et Katerine VEREBELY. Nous les saluons amicalement et leur souhaitons bonne réussite dans leurs projets à venir. Deux membres actifs, Philippe

AUDOIN et Julien AUSOU, passent membres associés. **13 membres** (contre 17 l'an passé) **se sont montrés particulièrement généreux vis-à-vis de l'ACBD cette année** en versant plus des 25 € minimum (de 30 à 40 €) : merci à eux !

* **Banque** : Nous avons découvert, lors de l'organisation de notre trentième anniversaire, que notre banque ne nous couvrait plus lors de nos rencontres communes. Une assurance indépendante, à la Matmut, a dû être souscrite. Elle couvre, si besoin, une assistance juridique. Notre compte est domicilié à Paris depuis la rentrée 2014, à l'adresse de notre siège social.

* **Grand Prix de la Critique** : Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2016 a coûté à l'association le cocktail qu'elle a organisé à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (515,94 €), soit une quarantaine d'euros de moins par rapport à 2015, et un encadrement d'un montant de 210,00 €.

* **Prix Asie de la Critique ACBD / Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise / Les 20 indispensables de l'été** : L'encadrement du Prix Asie de la Critique ACBD a été offert par Jérôme BRIOT. Merci à lui ! Nicolas FRÉRET a pour sa part assuré l'encadrement et la mise en route de notre nouveau Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise pour un montant équivalent à 60, 00 €. Nous le remercions également vivement. Le CNL nous a accueilli pour l'annonce des "20 indispensables de l'été", mais l'état d'urgence leur a occasionné un surcoût de personnel, évalué à 260, 00 €, surcoût que nous avons évidemment pris à notre charge.

* **Rapport Ratier** : Pour la deuxième année consécutive, nous avons fait appel à un graphiste professionnel. Cette maquette nous est revenue à 366, 00 € au lieu des 318, 00 € de l'année passée (l'augmentation du nombre de pages et de graphiques explique ce surcoût qui reste néanmoins très raisonnable, en regard de la qualité finale).

BILAN FINANCIER

Situation de trésorerie en mars 2015 2893,89 €

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2015

Fonctionnement de l'association 117, 68 €	154, 83 € / 2014-2015 :
11, 95 € Frais postaux	
24, 19 € Fournitures	
22, 79 € Frais de secrétariat	
95, 90 € Frais de déplacements	
Initiatives de l'association 1975, 70 €	1411, 94 € / 2014-2015 :
260, 00 € Soirée « Indispensables » - CNL	
60, 00 € Prix de la bande dessinée québécoise	
515, 94 € Cocktail remise GPDLC 2016	
210, 00 € Encadrement GPDLC 2016	
366, 00 € Mise en page du Rapport Ratier	
Banque et assurances	368, 17 € / 2014-2015 : 132, 58 €
121, 00 € Frais bancaires	
247, 17 € Frais d'assurances annuels	
Total dépenses depuis mars 2015	1934, 94 € / 2014-2015 : 2248, 75 €
Solde de l'exercice 2015-2016	958, 95 €
RECETTES 2016	2360, 00 € / 2015 : 2330, 00 €
TRÉSORERIE	
Solde actuel (mars 2016)	3318, 95 €

BUDGET 2016-2017

Dépenses prévisionnelles

Frais de fonctionnement	50, 00 €
Banque et assurances	380, 00 €
Encadrement prix Asie ACBD	50, 00 €
Prix Québec ACBD	100, 00 €
Mise en page Rapport Ratier	400, 00 €
Remise GPDLC 2016 (encadrement, cocktail...)	750, 00 €
Site internet	300, 00 €
Frais déplacement	120, 00 €
Divers (site internet)	100, 00 €

Total : 2250, 00 € (2200, 00 € provisionnés en 2015)

Recettes prévisionnelles

Cotisations 2016 : 25,00 € x 90 membres : 2250,00 €

VOTE DU RAPPORT FINANCIER (proposé par le président) : Adopté à l'unanimité moins 1 abstention

RENOUVELLEMENT DU BUREAU (proposé par le président)

Pour rappel, le bureau élu en 2015 se présente partiellement à la reconduction dans une composition modifiée, puisque **Jean-Christophe Ogier** et **Gilles Ratier** ont décidé de ne pas se représenter.

Le Président Fabrice Piauult souhaite remercier Jean-Christophe Ogier (président durant 18 ans puis vice-président durant 2 ans) et Gilles Ratier (secrétaire général durant 23 ans) pour leur immense coopération à la vie de l'ACBD et tient à saluer le travail qu'ils ont accompli au sein du bureau : ils ont formé, pendant deux décennies, un binôme efficace qui a su restructurer l'ACBD, tant dans sa forme que dans son fond.

Après vote, les membres suivants sont élus et le nouveau bureau se compose désormais comme suit :

- **Fabrice Piauult** (*Livres Hebdo*) : élu président à l'unanimité
- **Antoine Guillot** (*France Culture*) : élu vice-président à l'unanimité
- **Laurence Le Saux** (*Télérama ...*) : élue vice-présidente à l'unanimité moins une voix contre
- **Laurent Turpin** (*bdzoom.com ...*) : élu secrétaire général à l'unanimité
- **Patrick Gaumer** (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*) : élu trésorier à l'unanimité moins une abstention
- **Anne Douhaire** (*franceinter.fr*), élue secrétaire adjointe à l'unanimité moins une abstention
- **Jérôme Briot** (*Zoo*), élu trésorier adjoint à l'unanimité.

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION menées par le président Fabrice Piauult

* La procédure de vote pour *Les 20 indispensables de l'été* et pour le *Prix Asie-ACBD* ayant fait leurs preuves, le bureau propose de les reconduire, ce que l'assemblée approuve à l'unanimité. Concernant le *Prix Asie-ACBD*, celui-ci sera toujours remis dans le cadre de Japan Expo et le bureau délègue à nouveau **Jérôme Briot** pour s'en occuper.

* *Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise* : le bureau est favorable à une poursuite de l'opération et délègue à nouveau **Nicolas Fréret** pour s'en occuper. La procédure testée en 2015 ayant fait ses preuves, le bureau de l'ACBD propose de la reconduire. Cette décision est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

* *Prix de la critique ACBD de la bande dessinée jeunesse (ou Prix jeunesse ACBD)* : Conformément au mandat confié au bureau par la précédente assemblée générale (« L'assemblée générale de l'ACBD donne mandat au bureau pour définir une proposition détaillée sur l'hypothèse d'un "Prix Jeunesse ACBD" à partir de 2016 incluant la remise du Prix et la prise de contact avec les organisateurs du Salon de la Jeunesse de Montreuil »), Fabrice Piauult, Laurent Turpin et Laurent Mélikian (proposé

pour la coordination du Prix) ont rencontré les 2 responsables du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil : Sylvie Vassallo, directrice et Nathalie Donikian, directrice littéraire. Celles ci se sont montrées très intéressées et sont prêtes à nous ouvrir les portes du salon, à minima pour la remise du trophée, accompagnée éventuellement d'une rencontre avec le lauréat (à l'image de ce qui se fait pour le Prix Asie-ACBD) et restent ouvertes pour toutes possibilités plus élaborées à explorer.

Le modèle proposé, adressé aux adhérents par courrier séparé et annexé au présent compte-rendu, se calque sur celui du « Prix Asie-ACBD » et du « Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise » avec consultation de tous les membres qui le souhaitent et qui se feront connaître (Juliette Salin, Yaël Eckert et Damien Canteau se sont déjà proposés) suivie d'une réunion physique à Paris aboutissant sur une sélection de 5 titres, annoncée lors du Festival de Blois et sur lesquels tous les membres actifs auront à se prononcer par vote. Ce Prix serait annoncé en même temps que le Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD (avec procédure concomitante pour le dernier tour) et donc, décerné au Salon du Livre de Montreuil, en novembre.

Ces résolutions (création du Prix et modalités) sont adoptées à l'unanimité moins une voix contre.

*** Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD :** le bureau propose la suppression du 1er tour de scrutin consistant, à partir de la liste de toutes les nouveautés parues entre le 1^{er} novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours, en un vote « spontané » de 5 titres. Le bureau propose, pour que l'ensemble des membres puissent disposer d'un temps plus long de découverte, relecture et réflexions avant le scrutin de Blois, de débiter directement le scrutin par le choix de 5 titres, avec pondération, pour aboutir directement à une liste de 15 albums.

Cette décision est approuvée à l'unanimité moins une abstention par l'assemblée générale.

*** Autres sujets de discussion :**

- Une première discussion s'engage sur le « speed dating » de Blois, les membres du bureau souhaitant recueillir l'avis des participants sur cette rencontre annuelle avec divers éditeurs (une douzaine), située durant le Festival de Blois après le déjeuner sur le Grand Prix de la critique. D'un avis commun, la rencontre se révèle intéressante et source d'informations. Il faudrait cependant, afin que tous les éditeurs (notamment les plus petites structures) puissent rencontrer les journalistes présents (la rencontre est ouverte également aux critiques qui ne sont pas membres de l'ACBD) et que le rythme soit gardé, que la règle des 10/15 mn par présentation soit respectée. Le bureau insiste sur la participation à ce rendez-vous des membres de l'association présents à Blois.

- Le président Fabrice Piault tient à faire un point sur le compte Twitter de l'ACBD. En 2 ans, celui-ci a grossi et compte 1182 abonnés. Ce compte est destiné à publier les tweets (et pas les retweets) de l'association et republier ceux des adhérents qui ont uniquement traité à la BD. Le président demande aux adhérents qui ont un compte twitter, non suivi par celui de l'ACBD, de se signaler.

Laurent TURPIN

(Merci à Gilles RATIER pour le rapport moral et à Patrick GAUMER pour le rapport financier)

pour **LE BUREAU DE L'ACBD**

Fabrice PIAULT (*Livres Hebdo*)

Antoine GUILLOT (*France Culture*)

Laurence LE SAUX (*Télérama*)

Laurent TURPIN (*bdzoom.com*)

Anne Douhaire (*franceinter.fr*)

Patrick GAUMER (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*)

Jérôme BRIOT (*Zoo*)